



II. RESPONSABILITÉ

RGPD : sécurisez vos traitements de données

Se mettre en conformité avec le RGPD et les obligations « informatique et liberté » pour les TPE-PME.

OBJECTIFS :

- 1 Connaître la réglementation applicable,
- 2 Mettre en œuvre la démarche RGPD dans l'entreprise,
- 3 Documenter et sécuriser les traitements de données personnelles dans l'entreprise.

PUBLIC :

Personnes en charge des traitements de données personnelles dans l'entreprise, RH, service informatique, et service sécurité.

 **Durée : 1 jour (7 heures)**

 **Tarif : Consulter notre calendrier**

PRÉREQUIS :

Aucun prérequis

PROGRAMME :

Présentation du règlement européen :

- Définitions,
- Les différents acteurs,
- Le consentement,
- Les données sensibles,
- Base légale d'un traitement de données,
- Cartographie des traitements de données.

Réalisation de la cartographie des traitements de données dans l'entreprise :

- Travail de groupe à partir des données de l'entreprise.

Revue des sous-traitants, contrats, prestataires informatiques.

Registre RGPD :

- Rédaction du registre avec le groupe.

Information et communication interne :

- Information des salariés, des personnes extérieures à l'entreprise.

Point d'attention sur d'autres problématiques :

- Détachement de salariés,
- Bonnes pratiques.

Méthode et moyens pédagogiques :

Méthode active et participative, exposés, travaux de groupe, travaux sur la situation de l'entreprise, évaluation en cours de formation, et remise d'un support pédagogique.

Modalités d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

CONTACT ET INSCRIPTION :

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

 formation@sseti.fr •  03 87 74 34 19

SSETI

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR